Le Chesnay le 30 mai 2012

Ci-inclus un document broché dit « Document Principal » représentant, dans sa version papier, l’ensemble des écrits, images, graphiques, tableaux, photos… constituant, à ce jour, le contenu du « site Web » que JSC Consultants SAS dont le représentant légal est Jean Saint-Cricq, Khepri Finances dont le représentant légal est Evelyne Revellat et GFP dont le représentant légal est Olivier Lambotte, entendent mettre en ligne dans les jours qui viennent sous le nom de « MurSanté.fr ».

La présente lettre est envoyée en Recommandé aux personnes physiques et personnes morales ci-dessus mentionnées en preuve pour qui la demanderait de l’antériorité de l’existence du « Document Principal » à la mise en ligne du site Web « MurSanté.fr ».

Ce jour, le 22 mai 2012, les 3 signataires du document principal ci-joint (Jean Saint-Cricq, Evelyne Revellat, Olivier Lambotte) attestent avoir préparé, rédigé, mis en forme et s’être mis d’accord sur l’ensemble des éléments qui le composent. Cette réalisation a demandé plusieurs mois (Janvier 2011 à ce jour) d’efforts, de recherches, de rédaction et de mise en forme de la part de ces 3 personnes. Le temps passé sur le sujet est conjointement évalué à 300 heures de travail.

La présente enveloppe atteste de l’état du projet à la veille de sa mise en ligne. Des modifications ultérieures seront bien entendu apportées au Document Principal. Ces modifications ultérieures ne peuvent par construction être enregistrées dans ce document.

Cette enveloppe ne sera ouverte que si besoin s’en faisait sentir pour apporter preuve de l’antériorité de cette réalisation à la mise en ligne.

La Présente a été envoyée par Evelyne Revellat

Evelyne Revellat